



PREAVIS MUNICIPAL NO 2022/09

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 57'000.00 POUR LE PROLONGEMENT DU COUVERT NORD DE LA GRANDE-SALLE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Construit en 2005, le couvert situé en façade nord de la grande-salle est utilisé plusieurs fois par année à l'occasion de diverses manifestations, par exemple, le Trial des Vestiges, la Course des Taleines, le Marché des Rôtis, etc.... Un premier projet pour le prolongement du couvert avait été présentée au Conseil général en décembre 2016, mais avait finalement été retiré par la Municipalité.

Dès lors, le couvert provisoire, monté par la Jeunesse de Vulliens, est resté en place. Les utilisateurs apprécient particulièrement ce prolongement qui permet l'utilisation de toute la surface et une meilleure protection lorsqu'il pleut.

2 Objet du préavis

Le projet choisi par la Municipalité permet de maintenir la cohérence avec le reste de la grande-salle puisque l'orientation du toit de l'agrandissement serait la même que la toiture existante et que la couverture se ferait en tuiles de terre cuite. Par ailleurs, l'arbre offert par le Conseil de l'Abbaye de la paix à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la Confédération ne serait pas affecté par la construction.

3 Descriptif du projet

Le présent préavis prévoit notamment :

- le démontage d'une partie de la toiture existante
- l'installation d'une charpente perpendiculaire à la structure existante
- la fermeture du couvert par l'intermédiaire d'une porte coulissante
- le déplacement de la chenau située le long de la grande-salle
- la modernisation de l'éclairage du couvert

4 Coût du projet

La présente demande de crédit de construction est effectuée sur la base de devis reçus et de montants estimatifs

Charpente, couverture et façades	CHF	38'700.00	TTC
Fenêtres	CHF	2'000.00	TTC
Canalisations	CHF	4'000.00	TTC
Eclairage	CHF	1'500.00	
Honoraires architecte et géomètre	CHF	6'800.00	TTC
Divers et imprévus	CHF	4'000.00	
Montant total des travaux	CHF	57'000.00	



Préavis municipal n° 2022/09 – Demande de crédit de CHF 57'000.00 pour le prolongement du couvert nord de la grande-salle.

5 Financement

Ces travaux seront financés en totalité par le fonds de réserve « acquisitions futures » 2820.01.

6 Amortissement

Cet investissement sera amorti sur 20 ans, soit CHF 2'850.00 par année.

7 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- vu le préavis municipal n° 2022/09 du 21 novembre 2022,
 - ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
 - ouï le rapport de la commission des finances,
 - considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,
1. **autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de prolongation du couvert nord de la grande-salle selon le projet proposé**
 2. **octroie à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 57'000.00,**
 3. **autorise la Municipalité à financer ces travaux par reprise au « Fonds de réserve pour acquisitions futures ».**

Le Municipal responsable

Loïc Bardet

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Hähni

La Secrétaire

Nicole Matti



Adopté par la Municipalité en séance du 21 novembre 2022